

AFFAIRE N° 10. - Proposition de vente des terrains Bourhis
à la Montagne

Monsieur RIVIERE, Président de la Commission du Budget,
donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Une délégation de la Commission du Budget (MM. DIJOUX et RIVIERE) accompagnée de M. BOURHIS s'est rendue à la Montagne le Lundi 5 Septembre 1966 à l'effet de visiter des terrains en vue de leur acquisition éventuelle par la Commune.

D'une superficie totale de 80.000 m² et plus, ces terrains sont constitués par deux bandes à peu près continues situées entre la route nationale et le littoral. La bande en amont d'une largeur de 100 mètre environ, offre un plateau de 4 à 5 ha arrosé par un ruisseau qui coule en toute saison. La bande en aval atteignant parfois 300 mètres de largeur, est plus accidentée sauf à sa partie inférieure où une douzaine d'hectares de terres sont relativement plates.

En dépit d'une utilisation possible à des fins sociales, ces terrains ne présenteraient aucun intérêt pour la Commune s'ils ne devaient être traversés dans toute leur étendue par la future route qui doit relier le village de Saint-Bernard à la route du littoral.

L'avis de la délégation est que, vu le prix peu élevé des terrains, une option pourrait être prise par la Municipalité en vue de leur acquisition future.

Le MAIRE. - Le prix demandé est de 1.500.000 Frs pour un terrain et de 2.500.000 Frs pour l'autre terrain. Le Conseil Municipal a à se prononcer sur ces deux propositions. Personnellement, je connais l'un des terrains qui est certainement intéressant.

Quelqu'un demande-t-il la parole?

M. MONDON. - J'estime que c'est une excellente affaire pour la Municipalité.

Le MAIRE. - Je mets aux voix l'adoption du rapport.

Adopté à l'unanimité, moins la voix de M. Camille BOURHIS qui s'est abstenu.